

Addendum/Addenda

No./N°

2

Project Description / Description de projet Cleaning Services (St-John's) / Services de Nettoyage (st-John's)		
Solicitation No./ N° de sollicitation 22-58112	Project No./N° de projet N/A	W.O. No./N° d'ordre de travail N/A
Departmental Representative / Représentant Ministériel Monty Fudge	Date March 10, 2023 / 10 mars 2023	
Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.	Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel d'offres; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.	

Question :

- Section 4 Evaluation Process under the Financial Proposal section.
Question 5 asks for a letter of good standing from the NL Labor Board. We have asked several government entities and our CA firm and no one seems to know what this is? We do have a Corporations Act Certificate of Good Standing with the Government of Newfoundland ... is this possibly the same?

Answer:

- We will accept Corporations Act Certificate of Good Standing with the Government of Newfoundland in place of a letter of good standing from the NL Labor Board.

Question:

- Section 4 Évaluation des propositions sous la section Proposition financière.
La question 5 demande une lettre d'attestation de la part de la Commission du travail de T.-N.-L. Nous avons posé la question à plusieurs entités gouvernementales et à notre cabinet d'avocats, mais personne ne semble savoir de quoi il s'agit. Nous disposons d'un certificat de bonne réputation délivré par le gouvernement de Terre-Neuve en vertu de la loi sur les sociétés (Corporations Act)... s'agit-il de la même chose ?

Réponse :

- Nous accepterons un Certificat de bonne réputation en vertu de la Loi sur les personnes morales du gouvernement de Terre-Neuve au lieu d'une lettre de bonne réputation de la Commission du travail de T.-N.-L.

End of Addendum #2
Fin de l'addenda #2

